SYNTHÈSE

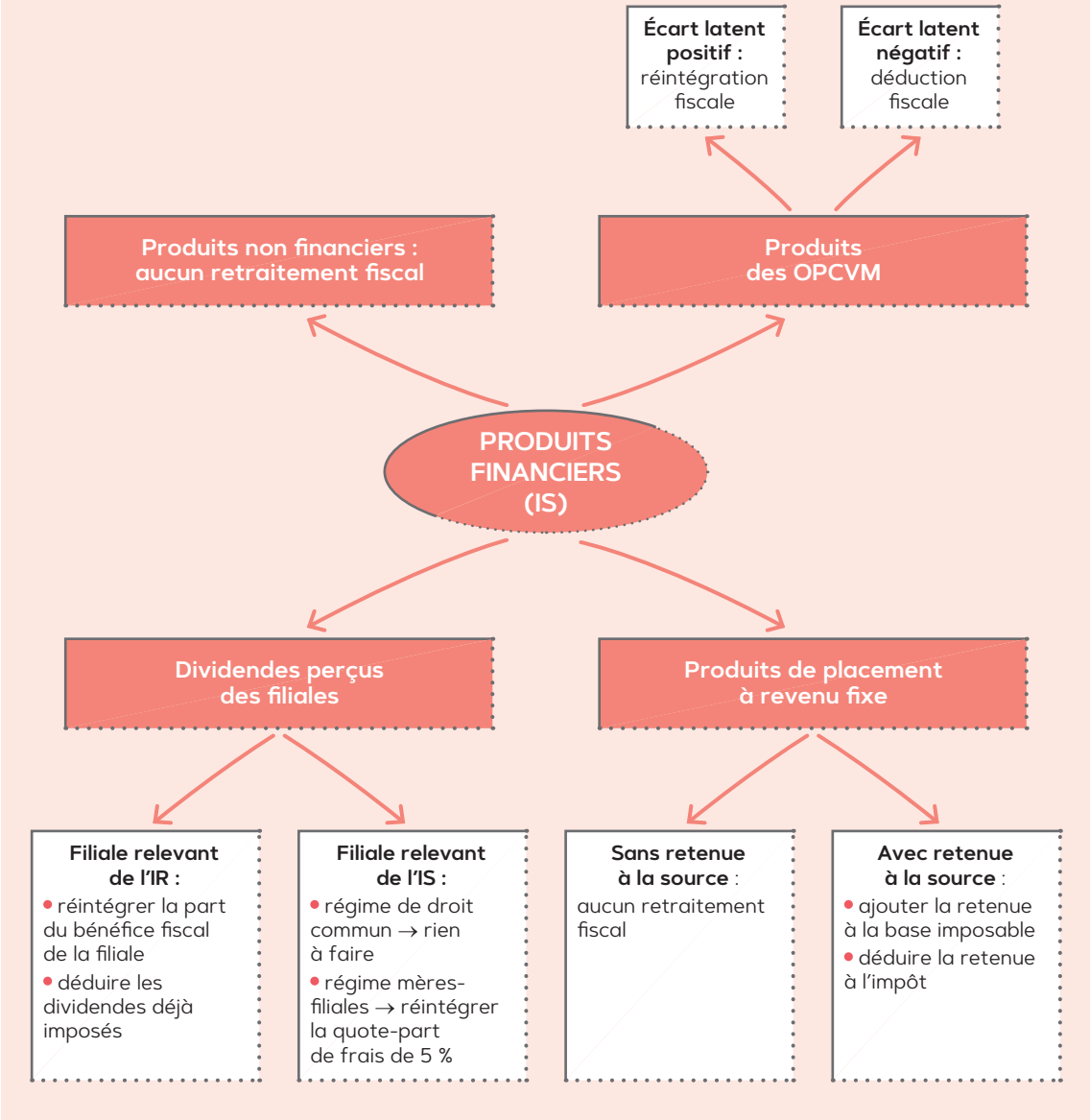
Écart latent positif : réintégration fiscale
Écart latent négatif : déduction fiscale
Produits non financiers : aucun retraitement fiscal
Produits des OPCVM
PRODUITS FINANCIERS (IS)
Dividendes perçus des filiales
Produits de placement à revenu fixe
Filiale relevant de l'IR : • réintégrer la part du bénéfice fiscal de la filiale • déduire les dividendes déjà imposés
Filiale relevant de l'IS : • régime de droit commun → rien à faire • régime mères-filiales → réintégrer la quote-part de frais de 5 %
Sans retenue à la source : aucun retraitement fiscal
Avec retenue à la source : • ajouter la retenue à la base imposable • déduire la retenue à l'impôt